

**F.B. du Fau. - F.B. du Fau,
commandeur du Couvent de la Mercy.
Deux certificats de décès établis
pendant la peste de Marseille en août
1720 et lettre au commandeur de la
Mercy d'Aix**

1720.

Cote : ms 5610-2

Le sousigné commandeur de la mercy
 certifie que le fr. Raymond nolet
 est mort depuis cinq iours d'une mort
 subite qu'on m'a dit estre contagieuse
 mais le fr. ioseph chrestian est mort
 de fièvre avec redoublement sans
 aucun venin, et tout le reste de la
 communauté est en bone santé dieu
 mercy. fait a mixille le 4. aoust 1720



F. B. ~~W. J. M. M.~~
 com. de la mercy

MS 5610-2

Le souuerain commandeur de la mercy certifie que le
frere Reynard nolet est mort depuis cinq iours, d'une
maladie que l'on m'a dit estre contagieuse, cependant il est
bon de remarquer que'il estoit tombé dans la mer trois iours
auant que de saliter et qu'il ne vomit point. mais le
christian est mort agé de 84 ans de fièvre avec
redoublement sans aucun venin. fait a marseille le
4 aoust 1420



F. B. Du Fau
com. de la mercy

Copie de la Lettre du Commandeur de la Mercy
à celui de Marseille à celui d' Aix des Aoun

1720.

MS 5610-2

C'est pour vous donner avis de la mort funeste
du Frere Raymond Volet qui mourut hier sur
les 8 heures du matin de la maladie du seum,
je crains de vous apprendre au premier jour la
mort de toute la Communé etant le seul qui
puisse agir, j'espère que vous ne luy refuserés pas
les suffrages portés par nos constitutions, es que
vous ne m'oublierez pas dans vos prieres en
ayans plus de besoin que jamais. Je vous
ecrirais plus aulong si j'étois si acable, car
j'en dors ny nuict ny jour etant obligé de me
trouver partout pour donner secours aux
malades. Je suis &c. signé du Fau.

